



Modèle de déclaration préalable (pour les PE) d'intention de participer à un mouvement de grève reconductible à partir du 6 janvier.

A envoyer par courriel, (ou à déposer) à votre secrétariat de circonscription

DECLARATION INDIVIDUELLE D'INTENTION DE GREVE

(à retourner à l'IEN de circonscription)

NOM : **PRENOM :**

ECOLE :

CIRCONSCRIPTION

Déclare son intention de faire grève à partir du 6 janvier 2020 (6, 7, 9, 10, 13, 14, 16 et 17 janvier).

Fait à le

signature du déclarant,

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.

Depuis le 5 décembre, toutes nos organisations syndicales appellent à la grève pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Delevoye. Depuis l'instauration du SMA (service minimum d'accueil) chaque PE a l'obligation de déclarer son intention de se mettre en grève au moins 48h avant le début de celle-ci pour le ou les jours où il est chargé de classe. Mais la déclaration d'intention n'impose pas d'être en grève : le/la collègue qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer.

Avec les UD CGT, FO, Solidaires et la FSU, nos organisations syndicales appellent les personnels du 1^{er} degré du Val-de-Marne à participer nombreux aux assemblées générales locales, à s'engager massivement dans la grève pour reconduire le mouvement et gagner le retrait du projet Macron-Delevoye de régime unique par points.